

Compte rendu de la session d'été 2025

Madame, Monsieur,

Lors de la session d'été, le Parlement a approuvé un crédit supplémentaire de 666 millions de francs, destiné à financer la contribution obligatoire de la Suisse aux programmes de l'Union européenne (UE) pour la recherche et l'innovation en 2025. Ce vote réjouissant permet de rendre possible une association provisoire de la Suisse aux programmes Horizon Europe, Digital Europe et Euratom dès le 1er janvier 2025. A plus long terme, la participation de la Suisse aux programmes de l'UE dépend néanmoins de l'adoption de l'ensemble des accords bilatéraux visant à stabiliser et à développer les relations entre la Suisse et l'UE. Le 13 juin 2025, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation sur ce paquet d'accords. Les hautes écoles suisses et les organisations chargées d'encourager la recherche et l'innovation sont directement concernées : l'accord sur les programmes de l'UE (EUPA) encadre la participation actuelle et future de la Suisse aux programmes de l'UE pour la formation, la recherche et l'innovation.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Le Parlement libère 666 millions de francs pour la participation de la Suisse aux programmes de l'UE pour la recherche et l'innovation en 2025

Lors de la session d'été et dans le cadre du supplément I au budget 2025 (25.007), les Chambres fédérales ont approuvé des crédits supplémentaires d'un montant de 674,9 millions de francs pour l'année en cours. La majeure partie de ces fonds, soit 666 millions de francs, couvre la contribution obligatoire de la Suisse aux programmes de l'Union européenne (UE) pour la recherche et l'innovation en 2025. Le paiement de la contribution obligatoire est une condition préalable pour permettre aux actrices et acteurs de la recherche et de l'innovation de participer aux programmes Horizon Europe, Digital Europe et Euratom pendant l'année en cours. Grâce à une application provisoire de l'accord sur les programmes de l'UE (EUPA), négocié dans le cadre du

paquet d'accords bilatéraux pour la stabilisation et le développement des relations entre la Suisse et l'UE, les actrices et acteurs de la recherche et de l'innovation en Suisse peuvent participer à presque tous les appels à projets depuis le 1er janvier 2025. La signature de l'EUPA, prévue en novembre, doit sceller l'association provisoire et rétroactive de la Suisse aux programmes du paquet Horizon. Par l'adoption de ce crédit supplémentaire, le Parlement a réaffirmé son engagement pris en 2020 en faveur d'une participation de la Suisse à Horizon Europe 2021-2027 et d'un crédit d'engagement correspondant, à hauteur de 6,153 milliards de francs. Le Conseil des Etats a soutenu le crédit supplémentaire en tant que premier conseil par 36 voix contre 7 et une abstention ; le Conseil national a confirmé cette décision par 120 voix contre 65 et 3 abstentions.

Les deux Chambres ont rejeté des propositions minoritaires de leurs Commissions des finances, qui remettaient en question l'importance d'une association pleine et entière aux programmes de l'UE et considéraient comme suffisantes les mesures transitoires lancées par la Suisse pour atténuer les conséquences de la non-association pendant les années 2021 à 2024.

[Procès-verbal du Conseil des Etats du 3 juin 2025 »](#)

[Procès-verbal du Conseil national du 4 juin 2025 »](#)

Start-ups : le Conseil des Etats veut renforcer les investissements lors de la phase de croissance

Le Conseil des Etats a adopté tacitement le postulat de commission « Financement des innovations et maintien des places de travail en Suisse » ([25.3427](#)). Il charge le Conseil fédéral d'analyser les obstacles rencontrés par les start-ups lors de la phase de croissance (scale-up) et de proposer des mesures concrètes pour renforcer les investissements à ce stade. L'objectif du postulat de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) est d'améliorer les conditions-cadres pour le développement des start-ups et d'éviter une perte de contrôle sur des innovations de pointe en Suisse.

Le Conseil fédéral, qui soutenait également le postulat, souhaite le traiter conjointement avec un postulat adopté par le Conseil national lors de la session d'été 2024. Ce dernier porte sur le recul des activités d'innovation dans les petites et moyennes entreprises (PME) en Suisse. Le Conseil fédéral estime que ce rapprochement permettra d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution des performances en matière d'innovation des entreprises et start-ups suisses, ainsi que des mesures à prendre pour les renforcer.

[Procès-verbal du Conseil des Etats du 11 juin 2025 »](#)

Les Chambres fédérales décident de prolonger le moratoire sur le génie génétique jusqu'à fin 2030

Après le Conseil national, le Conseil des États a approuvé par 39 voix contre 0 et deux abstentions une prolongation de cinq ans, jusqu'à fin 2030, du moratoire sur le génie génétique ([24.443](#)). Une proposition d'une minorité de la commission, qui préconisait une différenciation entre le génie génétique conventionnel et les nouvelles méthodes, a été rejetée par la Chambre haute par 27 voix contre 14. Le Conseil fédéral dispose ainsi d'une marge de manœuvre temporelle pour élaborer une loi spéciale sur l'utilisation des nouvelles technologies de sélection. Le projet correspondant est actuellement en consultation et devrait être adopté à l'intention du Parlement au premier trimestre 2026.

[Procès-verbal du Conseil des Etats du 5 juin 2025 »](#)

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...



...adopté, au Conseil des Etats, le postulat de commission «Recherche sur les risques et la gestion durable des produits chimiques (sécurité des produits chimiques)» ([25.3431](#)), par 35 voix contre 3. Par cette décision, la Chambre des cantons charge le Conseil fédéral de dresser un état des lieux de la recherche et de la prévention concernant les produits chimiques dans l'environnement. Dans un rapport, il doit également indiquer comment renforcer davantage la recherche dans ce secteur et améliorer la coordination entre les institutions de recherche, les services fédéraux et cantonaux, ainsi que les principales entreprises actives dans ce domaine.



...rejeté, au Conseil des Etats, la motion «Attirer les chercheurs de haut niveau» ([25.3254](#)), par 33 voix contre 11 et une abstention. Cette motion s'inscrit dans le contexte des coupes décidées par Washington dans le financement des universités américaines. Le texte visait à faciliter la venue et l'installation en Suisse des chercheuses et chercheurs des Etats-Unis. Avec son rejet par la Chambre haute, l'objet est liquidé.



....adopté, au Conseil national, la motion «Promotion coordonnée de l'innovation dans le domaine des technologies de protection du climat» ([23.3756](#)), par 99 voix contre 86 et 4 abstentions. La Chambre basse veut charger le Conseil fédéral de créer un pool virtuel et de désigner un point de contact compétent afin de faciliter l'accès des entreprises aux différents instruments d'encouragement dans le domaine de la transition énergétique. L'affaire passe à la commission compétente du Conseil des Etats.



...rejeté, au Conseil national, la motion «Un centre ou un réseau de compétences pour l'intelligence artificielle en Suisse» ([23.3849](#)), par 111 voix contre 75 et 2 abstentions. Cette motion visait à charger le Conseil fédéral de créer un centre de compétences en Suisse sur les nouvelles technologies, et en particulier sur l'intelligence artificielle (IA), afin de faciliter le développement tant dans le secteur public que dans l'économie privée. Le Conseil fédéral avait proposé son rejet, estimant avoir déjà pris de nombreuses mesures allant dans ce sens. L'objet est ainsi liquidé.



...refusé l'entrée en matière, au Conseil national, sur le projet «Loi fédérale sur les aides financières en faveur de l'Institut du fédéralisme» ([25.034](#)), par 117 voix contre 72. Ce projet de loi vise à garantir un soutien financier pérenne de la Confédération en faveur de l'Institut de fédéralisme, rattaché à l'Université de Fribourg. La majorité de la Chambre basse a estimé, comme sa Commission des institutions politiques (CIP-N) et le Conseil fédéral, qu'un financement supplémentaire de l'institut par la Confédération n'était pas justifié, mais qu'il relève de la compétence des cantons. Cet objet avait pourtant été élaboré à la demande du Parlement à la suite de l'adoption de motions correspondantes ([18.3238](#) et [19.3008](#)) entre 2019 et 2020. L'objet passe au Conseil des Etats.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU



Attirer les chercheurs de haut niveau.

Motion (25.3254) du conseiller aux Etats Baptiste Hurni (PS).
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 21 mai 2025.



Mettre fin au programme d'allègement budgétaire 2027.

Motion (25.3412) de la conseillère nationale Ursula Zybach (PS).
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 14 mai 2025.



La Suisse protège-t-elle suffisamment le libre accès aux technologies de pointe à usage sûr ?

Interpellation (25.3359) du conseiller national Martin Candinas (Centre).
Le Conseil fédéral a répondu le 28 mai 2025.



Transparence de la participation à des organisations et programmes de l'UE.

Interpellation (25.3354) du conseiller national Roman Hug (UDC).
Le Conseil fédéral a répondu le 21 mai 2025.



Développement de la sélection végétale suisse avec ou sans recours à des procédés soumis à la loi sur le génie génétique.

Interpellation (25.3348) du conseiller national Kilian Baumann (Vert-es).

Le Conseil fédéral a répondu le 21 mai 2025.



Protéger la recherche contre l'espionnage. Généraliser les contrôles de sécurité dans les hautes écoles.

Motion (25.3315) du conseiller national Reto Nause (Centre).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 28 mai 2025.



Pour une IA fiable grâce à des jeux de données de grande qualité

Postulat (25.3293) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).

Le Conseil fédéral a proposé son adoption le 21 mai 2025.



Stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle et feuille de route pour une Suisse prête à affronter l'avenir.

Motion (25.3288) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 28 mai 2025.



Adhésion rapide à IRIS2. Garantir une connectivité Internet généralisée et résiliente pour les utilisateurs publics et privés.

Interpellation (25.3190) du conseiller national Fabian Molina (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 21 mai 2025.



Avenir de la recherche biomédicale en Suisse.

Interpellation (25.3187) du conseiller national Elisabeth Schneider-Schneiter (Centre).

Le Conseil fédéral a répondu le 21 mai 2025.



Attirer les talents scientifiques des États-Unis. Quelle est la stratégie de la Suisse?

Interpellation (25.3161) du conseiller national Alex Farinelli (PLR).

Le Conseil fédéral a répondu le 21 mai 2025.



Pour une analyse systématique de l'impact des projets législatifs sur l'innovation.

Postulat (25.3156) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 28 mai 2025.



Pour une norme informatique contraignante minimale visant à améliorer la résilience en cas de cybermenaces en Suisse.

Interpellation (25.3149) du conseiller national Dominik Blunschy (Centre).

Le Conseil fédéral a répondu le 14 mai 2025.



Conséquences de l'augmentation substantielle des taxes d'études demandée par le Conseil fédéral.

Interpellation (25.3157) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).

Le Conseil fédéral a répondu le 28 mai 2025.



Universités cantonales. Stratégie nationale pour un financement équitable.

Postulat (25.3141) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL/BS).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 14 mai 2025.



Un accord avec l'UE pour de la recherche woke grâce au programme Horizon ?

Interpellation (25.3076) du conseiller national Nicolas Kolly (UDC).

Le Conseil fédéral a répondu le 21 mai 2025.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS



Promotion de produits chimiques sûrs et durables.

Motion (25.3855) du conseiller aux Etats Benjamin Mühleemann (PLR).

Déposée le 20 juin 2025.



Réduction des activités de l'OFS : quel avenir pour la statistique publique en Suisse ?

Interpellation (25.3806) du conseiller aux Etats Fabien Fivaz (Vertes).

Déposée le 20 juin 2025.



Pénurie de femmes dans les domaines scientifiques : pourquoi le Conseil fédéral se montre-t-il si attentiste ?

Interpellation (25.3886) de la conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle (PS).
Déposée le 20 juin 2025.



Erasmus+ : comment le Conseil fédéral va-t-il informer les parties prenantes ?

Interpellation (25.3858) de la conseillère nationale Marie-France Roth Pasquier (Centre).
Déposée le 20 juin 2025.



Promotion de produits chimiques sûrs et durables.

Motion (25.3835) du conseiller national Andri Silberschmidt (PLR).
Déposée le 20 juin 2025.



Ferme de Bassenges à l'EPFL: autres options insuffisamment examinées ?

Question (25.1035) du conseiller national Benoît Gaillard (PS).
Déposée le 20 juin 2025.



Bases juridiques pour une politique nationale des données - Analyse des mesures à prendre.

Postulat (25.3705) du conseiller national Andri Silberschmid (PLR).
Déposé le 19 juin 2025.



Renforcer la souveraineté numérique : quelles sont les mesures prévues par la Suisse ?

Interpellation (25.3704) du conseiller national Andri Silberschmid (PLR).
Déposée le 19 juin 2025.



L'armée et l'innovation mondiale en matière de systèmes d'armes.

Interpellation (25.3702) von Nationalrat Markus Schnyder (SVP).
Déposée le 19 juin 2025.



Quel avenir pour la protection de la propriété intellectuelle dans les négociations internationales ?

Interpellation (25.3692) de la conseillère aux Etats Isabelle Chassot (Centre).
Déposée le 18 juin 2025.



Renforcer le pôle pharmaceutique et biotechnologique suisse.

Motion (25.3685) de la conseillère nationale Eva Herzog (PS).
Déposée le 18 juin 2025.



Un marché du travail en mutation - Initiative de recherche pour une société active vieillissante et numérisée afin de garantir la prospérité et la compétitivité.

Interpellation (25.3672) du conseiller national Fabio Regazzi (Centre).
Déposée le 18 juin 2025.



Tout le monde parle de bonnes conditions-cadres pour les Life Sciences. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement?

Interpellation (25.3663) du conseiller national Thomas Rechsteiner (Centre).
Déposée le 18 juin 2025.



Paquet Horizon : utilisation des fonds issus des crédits d'engagement.

Interpellation (25.3618) von Nationalrätin Katja Christ (GLP).
Déposée le 16 juin 2025.



Accréditation dans l'enseignement supérieur.

Interpellation (25.3612) du conseiller national Christoph Riner (UDC).
Déposée le 13 juin 2025.



À l'EPFL pour étudier, ou pour manifester et distribuer des tracts de propagande ?

Interpellation (25.3578) du conseiller national Yvan Pahud (UDC).
Déposée le 10 juin 2025.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse
Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? [Effacer votre adresse](#)

Contact

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

24 juin 2025